

**GRAND PRIX 22 Mé EDITION 2016**

**du jeudi 19 au dimanche 22 mai**

***Organisé par la Pédale-Pilotine sous l'égide du Comité Régional Cycliste de la martinique***

GRAND PRIX 22 Mé EDITION 2016  
du jeudi 19 au dimanche 22 mai

*Organisé par la Pédale-Pilotine sous l'égide du Comité Régional Cycliste de la martinique*



**PEDALE PILOTINE**  
**Ancienne école maternelle Bourg**  
**97211 RIVIERE PILOTE**

DENOMINATION : PEDALE PILOTINE

ADRESSE DU SIEGE : Ancienne école maternelle, Bourg  
97211 RIVIERE PILOTE

TELEPHONE: 0696 453 355/0696 852 145

EMAIL: [fredcouff@hotmail.com](mailto:fredcouff@hotmail.com)

NUMERO SIRET: 445 345 358 000 11

N° AGREMENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME : 33 97 007

OBJET DE LASSOCIATION : **Promotion du sport cycliste sur route**

NOM DU PRESIDENT : **Gustave JOACHIN-ARNAUD**

ADRESSE : Bellevue 97280 Le Vauclin

GSM : 0696 453 355

Responsable de la communication : **Florent VINCENT** : 0696 922 633

Responsable de la sécurité : **Félix CAFE** : 0696 031 853

Trésorier : **Fred COUFF** : 0696 852 145

## REGLEMENT DU GRAND PRIX DU 22 MAI 2016

- **Article 1 – Organisation**

L'épreuve : « Le Grand Prix du 22 Mè » édition 2016 est organisée par La Pédale-Pilotine sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et sous le couvert du Comité Régional Cycliste de la Martinique. Elle se dispute du jeudi 19 au dimanche 22 mai 2016.

- **Article 2 – Type d'épreuve**

L'épreuve est inscrite au calendrier du Comité Régional Cycliste de la Martinique et est réservée aux coureurs Elite 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, Pass Open et Juniors 1 et 2 de classe 2.12.7.

- **Article 3 – Participation**

L'épreuve est ouverte uniquement aux équipes F.F.C. du Comité Régional Cycliste de la Martinique ainsi que des clubs hors du département sous invitation spéciale de la part du club organisateur : La Pédale-Pilotine.

Une invitation spéciale a été faite à une sélection composée de 03(trois) Juniors et 03(trois) Espoirs du comité régional cycliste de la Martinique.

Les équipes sont composées de 08(huit) coureurs au maximum et de 04( quatre) au minimum. Le club organisateur peut présenter 02(deux) équipes distinctes ; ainsi que les clubs locaux qui le désirent.

Les ententes entre clubs locaux sont autorisées jusqu'à 02(deux) clubs. Le nombre minimal par équipe est de 04( quatre).

L'engagement des équipes est à faire auprès du CRCM, pour les équipes mixtes devra comporter le cachet et la signature des présidents des clubs concernés.

Les frais d'engagement sont fixés à **150.00 euros** pour la première équipe et **75.00 euros** pour la deuxième équipe, payable à l'engagement de l'équipe au plus tard le mardi 17 mai 2016 12h00.

- **Article 4 – Réunion technique**

La réunion des directeurs sportifs se tiendra en présence du collège des commissaires et des arbitres, le mercredi 18 mai 2016 à 19h00 pour l'intendance et à 20h00 pour les directeurs technique dans la salle « Lumina Sophie ».

- **Article 5 – Classements**

1. **Individuel aux Temps:**

Le classement individuel aux temps s'obtient par l'addition des temps enregistrés par les chronomètres dans toutes les étapes tenant compte des éventuelles pénalités en temps.

En cas d'égalité de temps dans ce classement, les fractions de secondes enregistrées lors du « contre la monte » individuel seront totalisées pour départager les coureurs concernés.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues dans chaque étape pour départager les concernés et en dernier ressort, à la place obtenue lors de la dernière étape disputée.

Ce classement portera l'attribution d'un **Maillot Jaune** patronné par : « **Bleu Car Transport Scolaire / Collectivité Territoriale de Martinique** »..

Un trophée sera attribué aux 03(trois) premier de ce classement final.

Une prime journalière de 30,00 euros sera attribuée au porteur du maillot.

2. **Classement Général aux Points :**

Le classement est obtenu par l'attribution de points attribués à l'arrivée des étapes et demi-étapes aux 15 premiers coureurs selon le barème suivant : 25-20-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3-2- et 1 point.

En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il ait départage :

Nombre de victoires d'étapes.

Classement individuel au temps. Ce classement portera l'attribution d'un **Maillot Rose** patronné par : « **Rapid Pompage / Espace Sud**».

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

### 3. Classement de la Montagne :

Le classement général du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet des côtes précisés comme suit :

**1<sup>ère</sup> catégorie** : 20- 15- 12-10-8-6-4-3-2-1 point aux 10 premiers coureurs classés au sommet.

**2<sup>e</sup> catégorie** : 10-8-6-4-3-2-1 point aux 7 premiers coureurs classés au sommet.

**3<sup>e</sup> catégorie** : 5-4-3-2-1 point aux 5 premiers coureurs classés au sommet.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

Nombre de premières places dans les côtes la plus élevée.

Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite.

Classement général final.

Ce classement portera l'attribution d'un maillot à **Blanc Pois Rouge** patronné par : « **Poisselle-Service** ».

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

### 4. Classement Points Chauds :

Le classement général s'obtient par l'addition des points attribués aux 4( quatre) premiers de chaque sprint intermédiaire selon le barème suivant : 5-3-2-1 point.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il ait départage :

Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement individuel aux points.

Ce classement portera l'attribution d'un **Maillot Rose** patronné par : **Ville de Sainte-Marie**

A l'issue de la dernière étape, le coureur, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

## 5. Classement meilleur Espoirs :

Chaque jour, le coureur né en 1994 et après, le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le **Maillot Bleu Ciel** patronné par : **Ville du Prêcheur**.

A l'issue de la dernière étape, le jeune le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

## 6. Classement meilleur Pass'Open :

Chaque jour, le coureur né en 1994 et après, le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le Maillot Blanc patronné par : **FC Auto-école / Ville de Rivière-Pilote**

A l'issue de la dernière étape, le jeune le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

## 7. Classement meilleur Junior :

Chaque jour, le coureur né en 1998 et après, le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le **Maillot Rouge** patronné par : **STVA / RLDM**.

A l'issue de la dernière étape, le junior le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

## 8. Classement général aux temps par équipe :

Le classement par équipe du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'obtient par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

Nombre de premières places dans le classement par équipe du jour.

Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ; etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute formation réduite à moins de 3(trois) coureurs, est éliminée du classement par équipe.

Ce classement portera l'attribution d'un Maillot Orange Patronné par les « **Ets Rosette / Les Amis du Vélo** ».

Un trophée sera attribué à l'équipe classée première de ce classement.

Une prime journalière sera attribuée au leader du classement.

## 9. **Article 6 – Préséance**

Le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant.

Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

Classement général au temps,

Classement général aux points,

Classement de meilleur grimpeur,

Classement des points chauds,

Autres (Jeunes/Espoirs/Pass'Open et Equipe) :

## Grand Prix du 22 mai Edition 2016

---

**L'organisateur peut imposer à un autre coureur, classé en ordre utile, le port du maillot non revêtu par le leader dans le classement en question.**

**Le port des différents maillots est obligatoire.**

**Le refus d'en revêtir un des maillots, entraînera la mise hors de course.**

### **10. Article 7 – Protocole**

Après l'arrivée de chaque étape, les 03(trois) premiers coureurs recevront une coupe.

Les maillots des leaders des différents classements seront remis après l'arrivée de chaque tape et que les classements seront officialisé et mis à disposition.

En cas de retard ou d'absence au protocole le coureur aura une amende de **50,00€**.

Les directeurs techniques absents à la réunion technique se verront pénaliser d'une amende de **100,00€**.

Les directeurs techniques devront vérifier si leur coureur est retenu pour le contrôle médical à l'arrivée de chaque étape.

La/les commune(s) traversée(s) sera/seront :

**RIVIERE-PILOTE, SAINTE-LUCE, RIVIERE-SALEE, DUCOS, LAMENTIN, ROBERT, TRINITE, SAINTE-MARIE, MARIGOT, LORRIN, AJOUPABOILLON, MORNE ROUGE, SAINT-PIERRE et PRÊCHEUR.**

Horaire du Rassemblement :

JEUDI 19 à 13h, VENDREDI 20 à 13h, SAMEDI 21 à 7h30 et 14h et le DIMANCHE 22 à 8h

Horaire du Départ :

JEUDI 19 à 14h, VENDREDI 20 à 14h, SAMEDI 21 à 8h30 et 15h et le DIMANCHE 22 à 9h

Horaire approximatif de l'arrivée :

JEUDI 19 à 17h, VENDREDI 20 à 17h, SAMEDI 21 à 12h et 17h et le DIMANCHE 22 à 12h



# Grand Prix du 22 mai Edition 2016

## PREMIERE ETAPE : EN LIGNE 125,000Km

RIVIERE-PILOTE/ABONDANCE PATRONNEE PAR POISSELLE-SERVICE

JEUDI 19 MAI 2016

**Rivière-Pilote( Mairie)** – Abondance – Saint-Esprit – Petit-Bourg – Régale – Rivière-Pilote – Trou au Diable – Sainte-Luce – Rivière-salée – Petit-Bourg – Saint-Esprit – François – Vauclin – Abondance – Saint-Esprit – François – Vauclin – **Abondance (Poisselle-Service)**

### HORAIRES :

Signature : 13h00

Appel des coureurs : 13h30

Départ : 14h00

Route n°	Itinéraires	Kms restants	Kms parcourus	Hre de pass.	Observations
Bourg	Rivière-Pilote <b>Départ</b>	125,000	0	14h00	
RN8	Rocher Zombi	124,200	0,800		
RN8/D18	Croisée LOURDE	123,200	1,800		
D18	Josseau	116,500	8,500		
D18/D5	Croisée RAQUETTE	116,000	9,000		
D5	Bellevue (POISSELLE-SERVICE) 1 <sup>er</sup> Passage	114,000	11,000		
D5	Sommet de Valatte	112,000	13,000		Point Montagne 2èC
D5	Saint-Esprit	104,400	20,600		
D6	Gendarmerie (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud
D6	Carrefour EDF	101,100	23,900		
RN7/RN8	Carrefour Petit-Bourg	100,300	24,700		
RN8	Régale « Eglise »	94,700	30,300		
RN8	Rivière-Pilote (Bourg)	87,200	37,800		
D18	Trou Diable	82,700	42,300		Point Montagne 2èC
D18	Sainte-Luce (Bourg)	80,700	44,300		<b>Ouverture du ravitaillement</b>
RN5	Station Total (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud
RN5	Rd Point (Petit-Bourg)	70,300	54,700		
RN7	Croisée EDF	66,000	59,000		
D6	Saint-Esprit	72,500	52,500		
D6	Croisée (Gaborin)	58,300	66,700		

## Grand Prix du 22 mai Edition 2016

---

D6	<b>Habitation Clément</b>				
D6	Rd Point (Martienne)	55,300	69,700		
RN6	Mne La Croix	53,300	71,400		Point Montagne 2èC
RN6/D5	Vauclin	42,600	82,400		
D5	Rd Point (La Montagne)	40,00	85,000		
D5	Bellevue (POISSELLE-SERVICE) 2è Passage	36,200	88,800		
D5	Sommet de Valatte				Point Montagne 2èC
D5/D6	Saint-Esprit	26,600	98,400		
D6	Bleu Car Transport Scolaire (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud
D6	Croisée (Gaborin)	22,100	102,900		Fermeture du Ravitaillement
D6	<b>Habitation Clément</b>				
D6	Rd Point (Martienne)	19,100	105,900		
RN6	Mne La Croix	17,400	107,600		
RN6	Vauclin	6,400	118,600		
D5	Rd Point (La Montagne)	3,800	121,200		
D5	<b>Abondance (POISSELLE-SERVICE) Arrivée</b>	0	125,000		

# Grand Prix du 22 mai Edition 2016

## DEUXIEME ETAPE : EN LIGNE 113,400KM

RIVIERE-PILOTE/SAINTE-MARIE PATRONNEE PAR LA VILLE DE SAINTE-MARIE

VENDREDI 20 MAI 2016

**Rivière-Pilote( Mairie)** – Sainte-Luce – Rivière-Salée – Trois Îlets – Anses d’Arlets – Diamant – Les Coteaux – Petit-Bourg – Saint-Esprit – Valatte – Vauclin – François – Chopotte – Robert – Trinité – Sainte-Marie (Entrée Sud) – **Bord de Mer (Arrivée)**

### HORAIRES :

Signature : 13h00 Appel des coureurs : 13h30 Départ : 14h00

Route n°	Itinéraires	Kms restants	Kms parcourus	Hre de pass.moy--	Observations
Bourg	<b>Rivière-Pilote</b>	113,400	0		
RN8	Rocher Zombi	112,600	0,800		
RN8	Rd Point Poirier	111,500	1,900		
RN5	Sainte-Luce	109,100	4,300		
RN5	Pont du Diamant (Ville de Sainte-Marie)	101,400	12,000		Point Chaud
RN5	Echangeur de Rivière-Salée	98,800	14,600		
D7	Trois-Îlets	92,600	20,800		
D7	Galochat (Ecole)	86,000	27,400		Pt Montagne 2èC
D7	Anses d’Arlets	81,000	32,400		
D7	L’Abbé le Roi (Sommet)	78,500	34,900		Pt Montagne 2èC
D7	Giratoire « Les Coteaux »	66,900	46,500		Ouverture du ravitaillement
D7	Giratoire (Ville de Sainte-Marie)	66,400	47,000		Point Chaud
RN5	Giratoire Petit-Bourg	61,400	52,000		
RN8/D6	Croisée EDF	59,300	54,100		
D6/D5	Saint-Esprit	56,300	57,100		
D6	Bleu Car Transport Scolaire (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud
D5	Valatte (Sommet)	48,200	65,200		Pt Montagne 2èC
D5	Carrefour D5/RN6	39,500	73,900		
RN6	François (Rd Point Martienne)	25,900	87,500		
D1	Chopotte (Sommet)	23,300	90,100		Fermeture du Ravitaillement
D1	Giratoire Mac d’O (D1/RN1)	16,100	97,300		

# Grand Prix du 22 mai Edition 2016

RN1	L'Estrade (Sommet)	12,900	100,500		Pt Montagne 2èC
RN1	Carrefour Brin d'Amour	6,000	107,400		
	Foyer de Charité				Pt Montagne 2èC
RN1	Entrée Sud	1,600	111,800		
	<b>Sainte-Marie (Bourg) ARRIVEE</b>	0	113,400		

## TROISIEME ETAPE : EN LIGNE 95,200KM 1<sup>ER</sup> TRONÇON

SAINTE-MARIE/PRÊCHEUR

PATRONNEE PAR LA VILLE DU PRÊCHEUR

SAMEDI 21 MAI 2016

**Sainte-Marie (Bord de Mer)** - Carrefour Brin d'Amour - Estrade (Sommet)- Robert - Rd Point « Laguarigue » - Giratoire « Soudon » - Giratoire « Pelletier » - Augrin (Sommet) – Robert – Trinité – Sainte-Marie – Marigot – Lorrain – Ajoupa-Bouillon – Morne Rouge – Saint-pierre - La Charmeuse - **Prêcheur (La Poste) ARRIVEE**

### HORAIRES :

Signature : 7h00

Appel des coureurs : 8h30

Départ : 9h00

Route n°	Itinéraires	Kms restants	Kms parcourus	Hre de pass.moy--	Observations
Bourg	<b>Sainte-Marie (Bord de Mer)</b>	95,200	0		
D7	Sortie Sud	93,900	1,300		
RN1	Carrefour Brin d'Amour	88,700	6,500		
RN1	Giratoire « Bac »	85,200	10,000		
RN1	Estrade (Sommet)	81,900	13,300		Pt Montagne 2èC
RN1	Giratoire Mac d'O	78,900	16,300		
RN1	Augrin « Sommet »	77,700	17,500		Pt Montagne 3èC
RN1	Station Total (Ville de Sainte-Marie)	71,000	13,200		Point Chaud
RN1	Giratoire « Brasserie-Lorraine »	71,500	23,700		Ouverture du ravitaillement
RN1	Rd Point « Laguarigue »	70,300	24,900		
D	Giratoire « Soudon »	67,300	27,900		
D	Pelletier	65,900	29,300		
RN1	Giratoire « Pelletier »	65,100	30,100		

## Grand Prix du 22 mai Edition 2016

RN1	Augrin (Sommet)	64,100	31,100		Pt Montagne 3èC
RN1	Giratoire « Océanis »	61,100	34,100		
RN1	L'Estrade (Sommet)	59,900	35,300		Pt Montagne 2èC
RN1	Carrefour Brin d'Amour	53,000	42,200		
RN1	Foyer de Charité	52,000	43,200		Pt Montagne 3èC
RN1	Fond ST-Jacques (Sommet)	42,700	52,500		
RN1	Plateforme (Sommet)	40,000	55,200		Pt Montagne 3èC
RN1	Lorrain « Mairie »	34,900	60,300		
RN3	Giratoire « Les Poteaux »	28,200	67,000		
RN3	Ajoupa-Bouillon « Mairie »	24,400	70,800		Fermeture du ravitaillement
RN3	Gorge de la Falaise (Sommet)	23,000	72,200		PT Montagne 2èC
RN3	Mne Rouge « Mairie »	14,400	80,800		
RN3	Saint-Pierre	7,500	87,700		
D10	La Sablière	4,900	90,300		
D10	Pointe La Marre	1,800	93,400		
D10	La Charmeuse	1,200	94,000		
D10	<b>Prêcheur (La Poste) ARRIVEE</b>	0	95,200		

### TROISIEME ETAPE : CLMI 9,800Km 2<sup>E</sup> TRONÇON

PRÊCHEUR/SAINT-PIERRE

PATRONNEE PAR LA VILLE DU PRÊCHEUR

SAMEDI 21 MAI 2016

**Prêcheur (La Poste) – Saint-Pierre (Ecomax)**

#### HORAIRES :

Signature : 14h00

Appel des coureurs : 14h30

Départ : 15h00

Route n°	Itinéraires	Kms restants	Kms parcourus	Hre de pass.moy--k	Observations
D10	<b>Prêcheur (Poste) DEPART</b>	9,800	0		
D10	Pointe Lamare	5,800	4,000		
D10	Fond Coré	1,800	6,000		
D10	<b>Saint-Pierre (ECOMAX) ARRIVEE</b>	0	9,800		

# Grand Prix du 22 mai Edition 2016

## QUATRIEME ETAPE : EN LIGNE 115,200Km

RIVIERE-PILOTE/RIVIERE-PILOTE

PATRONNEE PAR LA VILLE DE RIVIERE-PILOTE

DIMANCHE 22 MAI 2016

**Rivière-Pilote « Mairie »DEPART**- Sainte-Luce -Echangeur de Rivière-Salée -Médecin- Rd Point Céron-Rivière-Pilote (Bourg)  
-Maternité (Sommet) -Rivière-Salée (Rd Point Total) – Petit-Bourg – Lapalum – Quatre Croisée – Saint-Esprit – Mne Lavaleur  
– Lapalum – Echangeur RN5 – Rivière-Salée – Sainte-Luce – Poirier – Rocher Zombi – Josseau – Retour sur Rivière-Pilote –  
Rocher Zombi – Rd Point RLDM - **Stade « En Camé Alfred MARIE-JEANNE »ARRIVEE**

### HORAIRES :

Signature : 7h30

Appel des coureurs : 8h30

Départ : 9h00

Route n°	Itinéraires	Kms restants	Kms parcourus	Hre de pass.moy--	Observations
Bourg	<b>Rivière-Pilote « Mairie »DEPART</b>	115,200	0		
RN8	Rocher Zombi	114,400	0,800		
RN8	Rd Point Poirier	113,300	1,900		
RN5	Sainte-Luce	110,900	4,300		
	Pont du Diamant (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud
RN5	Echangeur de Rivière-Salée	100,300	14,900		
D7	Médecin	98,300	16,900		
D7	Rd Point « Les Coteaux »	97,100	18,100		
D7	Rd Point Céron	94,800	20,400		
RN5	Rd Point Poirier	86,800	28,400		
RN8	Rd Point Rocher Zombi	85,300	29,900		
RN8	Rivière-Pilote (Bourg)	84,900	30,700		
	Mairie (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud
D8	Maternité (Sommet)	81,100	34,100		Pt Montagne 2èC
D8	Rivière-Salée (Rd Point Total)	70,300	44,900		Ouverture Ravitaillement
RN5	Rd Point Petit-Bourg	67,500	47,900		
RN8	Lapalum	61,700	53,700		Pt Montagne 3èC
	Rd Point « Lourde »	60,600	54,800		

## Grand Prix du 22 mai Edition 2016

	Quatre Croisée	54,200	61,000		
	<b>Manzo</b>				
D16	Croisée Gaborin	52,000	63,200		
D6	Saint-Esprit	48,000	67,200		
	Blue Car Transport Scolaire				Point Chaud
	Mne Lavaleur	46,000	69,200		Pt Montagne 3èC
	Lapalum	43,500	71,700		
	Rd Point « Lourde »	43,000	72,200		
	Echangeur RN5	41,300	73,900		
RN5	Rd Point « Cocotte »	40,000	75,200		
RN5	Rd Point « La Laugier »	34,000	81,200		
RN5	Sainte-Luce	22,700	92,500		
RN5	Rd Point « Poirier »	20,200	95,000		Fermeture du ravitaillement
RN8	Rocher Zombi	17,700	97,500		
RN8/D18	Croisée Lourde	16,000	99,800		
D18	Croisée Josseaud	11,200	104,000		
D34	Château d'Eau	9,400	105,800		
D34/D18	Rivière Madame	7,600	107,600		
D18	Croisée Lourde	4,300	110,900		
RN8	Rocher Zombi	2,600	112,600		
RN8	Rivière-Pilote (Bourg)	1,800	113,400		
RN8	Rd Point RLDM	0,600	114,600		
D	<b>Stade « En Camé Alfred MARIE-JEANNE »ARRIVEE</b>	0	115,200		

# Grand Prix du 22 mai Edition 2016

## Grille des Prix Grand Prix du 22 Mè édition 2016

Jeudi 19 mai 1 <sup>ère</sup> Etape en ligne	Vendredi 20 mai 3 <sup>e</sup> Etape en Ligne	Samedi 21 mai 2 <sup>e</sup> Etape en 2 Tronçons 1 en ligne / 1 CLMI	Dimanche 22 mai 4 <sup>e</sup> Etape en Ligne	<b>CLASSEMENT</b>  <b>GENERAL</b>  <b>FINAL</b>
---	--	--	--	---

1er	180,00 € + C	180,00 € + C	300,00 € + C	100,00 € + C	180,00 € + C	500,00 € + C
2e	150,00 € + C	150,00 € + C	200,00 € + C	90,00 € + C	150,00 € + C	400,00 € + C
3e	130,00 € + C	130,00 € + C	150,00 € + C	80,00 € + C	130,00 € + C	300,00 € + C
4e	100,00 €	100,00 €	100,00 €	70,00 €	100,00 €	200,00 €
5e	80,00 €	80,00 €	90,00 €	60,00 €	80,00 €	100,00 €
6e	60,00 €	60,00 €	80,00 €	50,00 €	60,00 €	90,00 €
7e	50,00 €	50,00 €	70,00 €	40,00 €	50,00 €	80,00 €
8e	40,00 €	40,00 €	60,00 €	30,00 €	40,00 €	70,00 €
9e	30,00 €	30,00 €	50,00 €	20,00 €	30,00 €	60,00 €
10e	20,00 €	20,00 €	40,00 €	10,00 €	20,00 €	40,00 €

<b>840,00 €</b>	<b>840,00 €</b>	<b>1.690,00 €</b>	<b>840,00 €</b>	<b>1.840,00 €</b>
-----------------	-----------------	-------------------	-----------------	-------------------

PRIX ANNEXES							
	Prix Montagne	Points Chauds	Meilleur Juniors	Meilleur Espoirs	Générale aux Points	Meilleur Pass'Open	Meilleur Equipe
1er	150 € + C	150 € + C	150 € + C	150 € + C	150 € + C	150 € + C	150 € + C
2e	100 € + C	100 € + C	100 € + C	100 € + C	100 € + C	100 € + C	100 € + C
3e	50 € + C	50 € + C	50 € + C	50 € + C	50 € + C	50 € + C	50 € + C
	Maillot Jaune : 30,00€/ jour soit 120,00€			Autres : 20.00€/Jour soit 160,00€			
Totaux	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>
	<b>2.380,00 €</b>						

<b>Total des Gains : 8.430,00€</b>
------------------------------------



## GRAN PWI 22 MÉ ÉDITION 2016 Du 19 au 22 Mai 2016



### MAILLOTS DU GRAND PRWI DU 22 ME EDITION 2016

- 1- BLEU CAR Transport Scolaire / CTM : **Jaune** : Général aux Temps
- 2- : RAPID POMPAGE / ESPACE-SUD : **Bleu Foncé** : Général aux Points
- 3- POISSELLE SERVICE / : à **Blanc à Pois Rouge** Meilleur Grimpeur
- 4- STVA/ RLDLM : **Rouge**: Meilleur Junior
- 5- VILLE DU PRÊCHEUR : **Bleu Ciel** : Meilleur Espoir
- 6- VILLE DE SAINTE-MARIE: **Rose** : Points Chauds
- 7- Ville de RIVIERE-PILOTE /FC AUTO-ECOLE: **Blanc** : Meilleur : Pass' Open
- 8- ROSETTE / Les AMIS DU VELO: **Orange** : Meilleur Equipe

# Grand Prix du 22 mai Edition 2016

---

Le Grand Prix du 22 mai 2016

Organisé par la PEDALE-PILOTINE en partenariat avec le Comité Régional Cycliste de la Martinique est patronné par :

**La Collectivité Territoriale de Martinique**

**La Ville de Rivière-Pilote**

**La Ville de Sainte-Marie**

**La Ville du Prêcheur**

**L'Espace-Sud**

Soutenu par :

**Les Transports HandiCar et Blue Car**

**Epicerie et Pizzeria POISSELE-SERVICE**

**Les Etablissements Rosette**

**EUROPCAR**

**Rapid Pompage**

**STVA**

**STAJ**

**RLDM**

**FC Auto-école**

**Les Amis du Vélo**

Avec en invités :

Une sélection du **Club de la TATCHIRA** venue du Venezuela

Le **VCG** avec le vainqueur de l'édition 2014 Ludovic TURPIN

Et la participation des coureurs des clubs locaux

